

Délibérations de la Commune de Bonneil
séance du 14/03/2016

Date de la convocation
08/03/2016

Date d'affichage
08/03/2016

Nombres de membre
Afférents au Conseil
municipal : 11
En exercice : 8
Votants : 9

Réf : 201611

A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire :

L'an 2016 le 14 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle de réunions sous la présidence de Monsieur COPPEAUX Gilbert, Maire

Présents : M. COPPEAUX Gilbert, Maire, Mmes : COPPEAUX Séverine, DIEUX Annie, MM : BANDRY Didier, BOUCANT Emmanuel, LABRUYERE Michaël, LECOINTRE Lionel, MURAT Cyrille

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VARAIN Claude à M. COPPEAUX Gilbert

Excusé(s) : MM : BOUCANT Cédric, MARTEAUX Guillaume

Secrétaire : M. BANDRY Didier

Objet de la délibération : Choix du cabinet d'Architecte concernant l'étude de diagnostic de l'Eglise

Monsieur le maire informe qu'un appel d'offre a été lancé le 17 décembre 2016 concernant l'étude de diagnostic de l'église de Bonneil.

La commission s'est réunie le 8 février 2016 pour ouverture des plis et choix de l'entreprise.

La commission propose de retenir L'entreprise Guillaume Moine - 1090. La Drac, dans son courrier du 7 mars 2016 indique que le dossier de l'agence 1090 représentée par Monsieur Guillaume Moine, architecte du patrimoine et recevable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, confirme le choix de l'agence 1090 représentée par Monsieur Guillaume Moine et autorise le maire à signer tous les documents concernant cette opération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits

Fait à Bonneil, le 14/03/2016

Le Maire,

Gilbert Coppeaux

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
le : 16/03/2016

et publication ou notification
du : 16/03/2016

